

# Le secteur associatif en danger : agissons ensemble

## Pourquoi les associations sont essentielles dans l'Ain

### Des chiffres qui parlent

Dans notre département, **12 000 associations** font vivre la solidarité au quotidien grâce à **106 000 à 112 000 bénévoles**.

Parmi elles, **1 400 associations** emploient **17 530 salariés**, soit **10,3% de l'emploi privé local** - bien plus que la moyenne nationale.

**70% des Français** ont été en contact avec **l'éducation populaire** à un moment de leur vie. Dans l'Ain, cela représente **482 000 personnes**. Aujourd'hui, **190 accueils collectifs de mineurs** sont répartis sur 391 communes, garantissant un accueil de loisirs à moins de 5 km de chaque domicile. Ces structures forment également **1 055 jeunes** au BAFA chaque année.

Cette confiance n'est pas un hasard : 8 Français sur 10 ont une image positive des associations, fruit de décennies d'engagement quotidien dans tous les territoires.

12 000  
associations  
dans l'Ain

17 530  
emplois salariés  
dans les  
associations  
de l'Ain



8 Français sur 10  
ont une image positive  
des associations.

### Une crise sans précédent



#### L'alerte du monde associatif

« Ça ne tient plus ! » Ce cri d'alarme lancé par le Mouvement associatif national résonne dans tout le pays. Face à la baisse drastique des moyens publics et à l'explosion des besoins sociaux, notre tissu associatif vacille dangereusement.

#### Des coupes budgétaires dévastatrices

Les lois de finances 2025 et 2026 frappent tous les secteurs : sport, culture, éducation, animation, logement social... **300 000 emplois sont menacés dans le secteur associatif**, et des millions de bénéficiaires risquent de se retrouver abandonnés.

#### La double peine des collectivités territoriales

Les économies imposées aux collectivités passent de 2,2 milliards d'euros en 2025 à **5,3 milliards en 2026**. Pour les associations, c'est un effet ciseau mortel : d'un côté, les subventions de l'État se tarissent ; de l'autre, les communes et départements, premiers financeurs du tissu associatif local, n'ont plus les moyens de compenser.

Dans l'Ain, les **1 400 associations employeuses dépendent de ces soutiens publics**. Les besoins sociaux explosent au moment même où les moyens s'effondrent.

#### Les associations signataires :



## Ce que nous perdriions concrètement

### Pour les familles et le travail

Les témoignages de parents sont sans appel :

« Je ne pourrais pas travailler normalement »  
« Je serais obligé de prendre un temps partiel ou de trouver un autre mode de garde »  
« Sans cela nous ne pourrions pas respecter nos horaires de travail »  
« Cela serait une catastrophe. Déménagement je pense »

Les accueils de loisirs permettent aux femmes de concilier vie professionnelle et familiale, participant directement à l'autonomisation économique féminine. Sans eux, les alternatives sont hors de prix :

« Je serais obligé de payer une blinde une nounou... »



### Pour nos enfants et la mixité sociale



Les centres de loisirs sont bien plus que des garderies. Ce sont des lieux d'accès aux droits, d'inclusion des enfants en situation de handicap, de sensibilisation aux valeurs de la République et de lutte contre les discriminations. Ils rassemblent des enfants de tous horizons dans un espace commun d'apprentissage.

Les parents témoignent :

« Ma fille se réjouit chaque mercredi de pouvoir aller au centre, retrouver ses copains »  
« Ouverture sur le monde, développement personnel, socialisation »  
« Des activités que mes enfants n'auraient pas faites sinon : un stage BD, un rallye photos, une séance de planétarium... »  
« Mon fils a découvert l'intérêt de s'investir dans un projet d'animation. »

Les moments forts marquent à vie : voyages en Normandie pour les 80 ans du Débarquement, semaines à Paris, premières colonies... Ces expériences forment les citoyens de demain.

### Pour le lien social et l'engagement

Contrairement à d'autres activités souvent marquées par la ségrégation sociale, les structures associatives offrent cette rare opportunité de vivre ensemble et de réduire concrètement les inégalités.

Les témoignages révèlent l'ampleur de ce qui est en jeu :

« J'ai rencontré la plupart de mes amies locales via un cours de la MJC »  
« Ce sont des espaces qui facilitent les rencontres autour de chez soi »  
« Souvenir d'enfance et de partage, envie de passer le BAFA »

Les **103 projets éducatifs de territoire** menés dans l'Ain montrent l'ancrage local de ces structures qui agissent chaque jour en partenariat avec l'école et aux côtés des élus.



## Si les associations ferment leurs portes, les conséquences seraient dramatiques

« Mes enfants s'ennuieraient, ils seraient tristes ne pourront plus faire tout ce qu'ils font au centre »  
« Galère monstre pour les mercredis. Long transport pour les vacances »  
« Manque de lien social, découverte de l'autre, éducation au vivre ensemble »  
« Une grosse partie des activités culturelles ne seraient plus disponible dans ma ville »  
« Cela manquerait à l'ensemble de la famille »



Actuellement, seulement 10% des enfants en situation de pauvreté fréquentent les centres de loisirs. Il reste donc beaucoup à faire pour garantir une réelle égalité d'accès. Mais comment progresser quand les structures existantes sont menacées ?



## Ce que nous défendons

### Plus qu'une question budgétaire

Ce qui se joue aujourd'hui dépasse la simple question d'argent : c'est notre conception même du vivre-ensemble qui est en jeu. Soit nous acceptons une société à deux vitesses où seuls les plus fortunés auront accès aux services de qualité, soit nous réaffirmons notre attachement à un modèle républicain inclusif et solidaire.

### Un choix de société

Le tissu associatif constitue l'un des derniers remparts contre l'individualisme et la fragmentation sociale. Sa disparition ne serait pas qu'une perte économique ou sociale : ce serait la fin d'un certain idéal français, celui d'une République qui prend soin de tous ses enfants.

## L'urgence d'agir maintenant

Il est encore temps d'inverser la tendance, mais l'urgence commande. Car quand les lieux de lien social ferment leurs portes, c'est toute une partie de notre projet social qui s'éteint avec eux.

Contrairement aux entreprises qui font faillite, les associations qui disparaissent ne renaissent jamais vraiment de leurs cendres. Derrière chaque structure menacée, ce sont des dizaines de familles qui perdront un élément essentiel de leur équilibre de vie, des centaines d'enfants privés d'épanouissement, et toute une communauté qui voit se déliter ses liens sociaux.

**LES ASSOCIATIONS NE DEMANDENT PAS LA CHARITÉ PUBLIQUE. ELLES REVENDIQUENT LA RECONNAISSANCE DE LEUR UTILITÉ SOCIALE INDISCUTABLE ET LES MOYENS DE POURSUIVRE LEUR MISSION.**



## Mobilisons-nous ensemble

L'heure n'est plus aux demi-mesures ni aux promesses creuses. Le secteur associatif a besoin d'un sursaut politique immédiat pour continuer à tisser, jour après jour, cette France solidaire dont nous avons tous besoin.

**CAR L'ÉDUCATION POPULAIRE FORME DES JEUNES PLUS OUVERTS, PLUS DIPLÔMÉS, PLUS ENGAGÉS QUE LA MOYENNE NATIONALE. C'EST CET AVENIR QUE NOUS DEVONS PRÉSERVER.**

**HABITANTS, ADHÉRENTS, BÉNÉVOLES : ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX POUR SAUVER CE QUI FAIT LE CŒUR BATTANT DE NOS TERRITOIRES.**